

Municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil, tenue le 1^{er} août 2005, à la salle de conférence du Centre de la Volière, à vingt heures.

En présence des conseillers :

Madame Nancy Guichard, messieurs Gaston Bernier, Joël Bernier, Denis Boulanger, Michel Rousseau et Christian Vinet formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Jacques André Roy.

Madame Hélène Painchaud, directrice générale, est également présente.

01. Ouverture de la réunion

Monsieur le maire souhaite la bienvenue et déclare la réunion ouverte.

02. Adoption de l'ordre du jour

05-08-01 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Nancy Guichard

Appuyé par monsieur Denis Boulanger

Et unanimement résolu

Que l'ordre du jour soit adopté, le varia restant ouvert.

Adopté.

03. Adoption du procès-verbal

05-08-02 Adoption du procès-verbal

Il est proposé par monsieur Christian Vinet

Appuyé par monsieur Michel Rousseau

Et unanimement résolu

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 4 juillet 2005, soit accepté tel que présenté.

Adopté.

a) Suivi au procès-verbal

Les conseillers n'ont aucune question concernant le procès-verbal.

04. Correspondance

Madame Marie-Claude Ouellet, directrice générale du Centre de santé et de services sociaux de Montmagny-L'Islet a transmis l'extrait du procès-verbal du Conseil d'administration en date du 5 juillet dernier, accordant un privilège de consultation et de prise en charge médicale au docteur Jacques Rivest, pour le dispensaire à l'Isle-aux-Grues et ce, jusqu'au 31 décembre 2006.

Pour faire suite à la décision de la Municipalité de ne pas accorder de contribution financière pour le projet *À nos trousses*, madame France Marois, directrice par intérim de Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Montmagny apporte des précisions sur la participation volontaire des jeunes au projet et demande à la Municipalité de réviser sa position en ce qui concerne la

participation municipale à cette levée de fonds. Suite à une discussion, les membres du Conseil se prononcent unanimement en faveur du maintien de leur décision de ne pas contribuer à la campagne de financement pour 2005-2006.

Madame Véronique Gagné, secrétaire pour le Rendez-vous de l'ornithologie de l'Isle-aux-Grues, a transmis une lettre de remerciement pour la collaboration de la Municipalité lors de la tenue du dernier rendez-vous annuel.

Pour faire suite une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, monsieur Norbert Morin, député de Montmagny-L'Islet, nous informe qu'une aide financière de 5 000 \$ a été recommandée à la ministre déléguée aux Transports, madame Julie Boulet.

Monsieur Morin confirme un montant de 500 \$ provenant du programme «Support à l'action bénévole 2005-2006» pour financer l'étude effectuée par Zins Beauchesne et Associés concernant «La valorisation de l'Isle-aux-Grues et l'amélioration du transport».

Monsieur Norbert Morin accuse réception d'une lettre en date du 29 juin dernier et de la résolution 05-05-16 concernant la demande de transport aérien d'appoint.

Pour faire suite à une lettre en date du 3 mai dernier concernant la demande de remboursement des billets d'avion facturés lors de l'interruption de service du traversier le 23 avril dernier, monsieur Édouard Rivard, vice-président à l'exploitation à la Société des traversiers du Québec, nous informe que ce n'est pas une politique de la STQ de rembourser des déplacements d'usagers lors d'interruption de service. Suite à ces informations, monsieur le maire a transmis une lettre à monsieur Pierre-Paul Desgagnés, directeur, afin de lui demander une réévaluation de cette décision et de solliciter une rencontre pour bonifier les services aux utilisateurs du traversier.

La Cour municipale commune de la Ville de Montmagny a transmis une copie de l'Entente relative à la poursuite de certaines infractions pénales devant la cour municipale.

Le rapport annuel 2004-2005 de la Conférence régionale des élus Chaudière-Appalaches est déposé.

05-08-03 **Distribution d'eau non potable dans un établissement touristique saisonnier**

Considérant que la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues exploite un établissement touristique saisonnier, le camping municipal ;

Considérant que cet établissement n'est pas alimenté par un autre réseau d'aqueduc fournissant de l'eau potable ;

Considérant que l'eau mise à la disposition des utilisateurs par le système de distribution du camping municipal est non potable ;

Considérant que le Règlement sur la qualité de l'eau potable prévoit des «*Dispositions particulières pour certains établissements touristiques saisonniers (articles 44.1 à 44.5)*» ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Michel Rousseau

Appuyé par monsieur Denis Boulanger

Et unanimement résolu

Que monsieur Jacques André Roy, maire, soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Antoine de l'Isle-aux-Grues un avis concernant la distribution d'eau non potable dans un établissement touristique saisonnier.

Adopté.

Dans une lettre en date du 31 juillet 2005, monsieur Michel Rousseau, président de la Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues, demande la deuxième partie de la subvention prévue ainsi que la répartition des sommes perçues sur la vente des billets pour les expositions. Suite à une discussion les conseillers concluent de répartir les sommes perçues sur la vente des billets mais de reporter l'attribution de la deuxième partie de la subvention.

05-08-04 **Répartition des sommes perçues sur la vente des billets pour les expositions**

Considérant qu'en vertu de la résolution portant le numéro 05-05-19 et intitulée «Modification à l'entente sur la répartition des sommes perçues et la constitution d'une réserve de sûreté pour les intervenants impliqués dans le Passeport», la Municipalité doit percevoir et répartir les sommes perçues sur les billets vendus pour les expositions ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Christian Vinet

Appuyé par madame Nancy Guichard

Et unanimement résolu

Que la Municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues répartisse les sommes perçues, en date du 23 juillet, pour la vente des billets dans les différentes expositions comme suit :

Corporation de la sauvagine de l'Isle-aux-Grues Inc. (Le Grenier de l'Ile)	2 604,00
Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues	1 857,00
Fabrique de Saint-Antoine de l'Isle-aux-Grues	330.25
Municipalité de Saint-Antoine de l'Isle-aux-Grues	1993.25
La réserve	610.50
Total	7 395,00

Adopté.

05. Présentation et adoption des comptes

05-08-05 **Présentation et adoption des comptes**

Il est proposé par monsieur Gaston Bernier

Appuyé par monsieur Joël Bernier

Et unanimement résolu

Que les comptes suivants soient payés :

Liste des chèques # 6330 à 6387

# 6330 Caisse Desjardins de l'Isle-aux-Grues	Télus	339,38
--	-------	--------

# 6331	Commission scolaire de la Côte-du-Sud taxes scolaires	65,65
# 6332	StéréoPlus Léonard Chabot Inc.	197,81
	Équipement pour le bureau et pour les Premiers répondants	
# 6333	Laboratoire de l'Environnement LCQ Inc. analyse d'eau	120,21
# 6334	Centre de service François Côté Enr. cadenas et clefs	48,03
# 6335	Michel Proulx Meubles train balade	92,20
# 6336	S.C.A. de l'Isle-aux-Grues équipements pour les incendies	34,50
# 6337	Bureautique Côte-Sud expositions au Centre de la Volière	12,45
# 6338	Les Excavations Laurent et Frédéric Proulx	1 656,36
	Chemin de la Batture	
# 6339	Raymond Chabot Grant Thornton formation	57,51
# 6340	Philiias Blais & Fils Enr. chemin de la Batture	828,18
# 6341	Jacques & Raynald Morin chemin de la Batture	1 757,01
# 6342	Hélène Painchaud frais	24,00
# 6343	Clarisse Guichard entretien général	53,49
# 6344	MRC de Montmagny	486,51
	Matériel pour sécurité incendie et mutations	
# 6345	Les Concassés du Cap Inc. transport matières recyclables	1 708,12
# 6346	Simon Roy entretien général et plate-forme d'observation	540,00
# 6347	Alex Coulombe Ltée fourniture pour distributrice	283,42
# 6348	Épicerie Michel Gagné entretien général	578,33
# 6349	S.C.A. de Montmagny entretien général	52,69
# 6350	La ForesteScie matériel pour les incendies	460,09
# 6351	Boivin & Gauvin Inc. matériel pour les incendies	3 047,47
# 6352	Corus publicité	205,89
# 6353	Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues	
	Répartition sur les billets d'expositions vendus	1 857,00
# 6354	Fabrique de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	330,25
	Répartition sur les billets d'expositions vendus	
# 6355	Corporation de la sauvagine de l'Isle-aux-Grues Inc. (Grenier de l'Ile)	
	Répartition sur les billets d'expositions vendus	2 604,00
# 6356	Laurence Beaudoin-Masse salaire	247,04
# 6357	Hélène Painchaud salaire	286,00
# 6358	Michel Gagné collecte des vidanges	263,85
# 6359	Robert Vézina salaire	245,00
# 6360	Gilles Roy salaire	454,28
# 6361	Chèque annulé	0,00
# 6362	Hélène Painchaud salaire	286,00
# 6363	Laurence Beaudoin-Masse salaire	226,98
# 6364	Michel Gagné collecte des vidanges	263,85
# 6365	Robert Vézina salaire	245,00
# 6366	Jean-Gabriel Castillo salaire	170,99
# 6367	Jean-Gabriel Castillo salaire	155,45
# 6368	Laurence Beaudoin-Masse salaire	226,98
# 6369	Jean-Gabriel Castillo salaire	120,07
# 6370	Hélène Painchaud salaire	286,00
# 6371	Michel Gagné collecte des vidanges	263,85
# 6372	Robert Vézina salaire	245,00
# 6373	Gilles Roy salaire	454,28
# 6374	Gilles Roy salaire	454,28
# 6375	CARRA régime de retraite des élus	178,64
# 6376	Hélène Painchaud salaire	286,00
# 6377	Michel Gagné collecte des vidanges	263,85
# 6378	Robert Vézina	245,00
# 6379	Laurence Beaudoin-Masse salaire et remb. RRQ	309,20
# 6380	Caisse Desjardins de l'Ile-aux-Grues Télus et Hydro-Québec	1 800,16
# 6381	Laurence Beaudoin-Masse paye de vacances	82,71
# 6382	Jacques André Roy salaire	238,34
# 6383	Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues	
	Répartition sur les billets « Passeport » vendus	3 567,50
# 6384	Corporation de la sauvagine de l'Isle-aux-Grues Inc. (Grenier de l'Ile)	
	Répartition sur les billets « Passeport » vendus	3 567,50

# 6385	Fabrique de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	380,50
	Répartition sur les billets «Passeport» vendus	
# 6386	Denise Vézina entretien au Centre de la Volière	192,35
# 6387	Gilles Roy salaire	454,28

Adopté.

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Hélène Painchaud, directrice générale de la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues, certifie que la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes ci-haut mentionnés au montant de 33 901,48 \$

Hélène Painchaud

06. Rémunération du personnel électoral

05-08-06 Rémunération du personnel électoral

Considérant que le personnel électoral peut avoir à effectuer des tâches supplémentaires qui ne sont pas prévues par la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Denis Boulanger

Appuyé par madame Nancy Guichard

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine de l'Isle-aux-Grues accorde un taux horaire de 10 \$ pour tout travail effectué en dehors des tâches prévues par la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* ;

Adopté.

07. Permis émis

La liste des permis émis et des demandes reçues en date du 30 juillet 2005 est remise aux membres du Conseil.

08. États financiers

Monsieur le maire présente un bref compte-rendu des réalisations de la Municipalité pour l'année 2004-2005.

Monsieur Christian Vinet présente un bilan positif des états financiers en date du 31 juillet 2005.

09. Pompiers

Monsieur Christian Vinet mentionne que les équipements pour la sécurité incendie, acquis lors des dernières semaines, sont fonctionnels. Une pratique des pompiers est prévue pour le 21 août prochain.

10. Réparation des chemins

Suite à une discussion concernant les travaux qui ne sont pas complétés sur le chemin de la Batture à cause des problèmes de température et de transport, et du mauvais état de la route, les membres du Conseil concluent de ce qui suit :

05-08-07 Gravelage du chemin de la Batture

Considérant que la présente résolution abroge la résolution portant le numéro 05-07-09, intitulée *Travaux de réfection du chemin de la Batture, 2^e partie*;

Considérant qu'en raison des mauvaises conditions climatiques (pluie et grandes marées) les camions lourds prévus pour le transport de la gravelle détériorent le chemin ;

Considérant que le chemin de la Batture doit être réparé dans les plus brefs délais ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Denis Boulanger

Appuyé par monsieur Michel Rousseau

Et unanimement résolu

Que les travaux suivants soient effectués sur le chemin de la Batture :

- Transport de gravelle 2 jours/2 tracteurs
- Chargement de la gravelle
- Achat de 6 voyages de concassés
- Étendre le concassé
- Travaux de gratte

Qu'un montant approximatif de 5 000 \$ soit alloué pour lesdits travaux.

Que monsieur Réal Roy soit responsable pour effectuer ces travaux.

Adopté.

11. Déneigement

05-08-08 Non-renouvellement du contrat portant le numéro 2004-02

Considérant que suite à une rencontre avec monsieur Germain Deschênes du ministère des Transports du Québec, les membres du conseil ont pris la décision d'annuler le contrat portant le numéro 2004-02, qui lie la Municipalité et monsieur Réal Roy et qui a pour objet le déneigement du chemin du Quai, d'une partie du chemin du Roi et du chemin de l'aéroport sur une longueur de 3,23 km ;

Considérant que la présente résolution entérine cette décision ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Gaston Bernier

Appuyé par monsieur Joël Bernier

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues annule le contrat portant le numéro 2004-02, qui lie la Municipalité et monsieur Réal Roy et

qui a pour objet le déneigement du chemin du Quai, d'une partie du chemin du Roi et du chemin de l'aéroport sur une longueur de 3,23 km.

Adopté.

12. Activités du maire

Monsieur le maire dresse un aperçu, des rencontres auxquelles il a assisté :

- Conférence de presse et vernissage de l'exposition de monsieur Denis Nadeau, peintre.
- Rencontre avec monsieur Norbert Morin, député de Montmagny-L'Islet afin de discuter de différents dossiers.
- Réunion de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny.
- Conseil des maires de la MRC de Montmagny.
- Rencontre avec monsieur Germain Deschênes du ministère des Transports du Québec concernant le déneigement des parties de chemins appartenant au Ministère des Transports du Québec.
- Rencontre avec des représentants de l'Île Verte.

13. Varia

a) Encadrement de tableaux

05-08-09 Encadrement de tableaux

Considérant que monsieur Robert Gagné a gracieusement offert à la Municipalité huit (8) tableaux dont quatre (4) doivent être encadrés;

Considérant que ces tableaux seront exposés au Centre de la Volière ;

En conséquence ;

Il est proposé par madame Nancy Guichard

Appuyé par monsieur Christian Vinet

Et unanimement résolu

Que la Municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues défraie 195 \$/tableau, taxes non incluses, pour l'encadrement des quatre (4) tableaux.

Adopté.

b) Portail de l'Archipel

Monsieur le maire souligne le travail de monsieur Patrice Painchaud pour l'entretien du site Internet de l'Isle-aux-Grues et mentionne que présentement monsieur Painchaud ne reçoit aucune rémunération. Monsieur le maire indique que monsieur Painchaud désire suivre une formation afin de se charger adéquatement de l'entretien du site. Suite à une discussion les conseillers concluent de ce qui suit :

05-08-10 Formation pour l'entretien du site Internet «Portail de l'Archipel»

Considérant que monsieur Patrice Painchaud, webmestre, désire suivre une formation pour l'utilisation du logiciel FrontPage afin d'effectuer l'entretien du site Internet «Portail de l'Archipel» ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Joël Bernier

Appuyé par monsieur Gaston Bernier

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues défraie à monsieur Patrice Painchaud, une formation de deux (2) jours pour l'utilisation du logiciel FrontPage et ce, au coût approximatif de 530 \$.

Adopté.

a) Employé à l'accueil et à l'Information touristique au quai de Montmagny

Monsieur le maire évalue positivement le travail effectué par Jean-Gabriel Castillo, préposé à l'accueil et à l'information touristique au quai de Montmagny.

14. Période de questions

15. Levée de la séance

05-08-11 Levée de la séance

Il est proposé par madame Nancy Guichard

Appuyé par monsieur Michel Rousseau

Et unanimement résolu

Que la séance ordinaire du conseil soit levée à 22h23, l'ordre du jour étant épuisé.

Adopté.

Jacques André Roy, maire

Hélène Painchaud, dir. gén.

